



1h30 d'atelier
À partir du cycle 4
Gratuit

Aux origines de l'Europe - liens avec les programmes

Education Artistique et Culturelle :

- Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire.
- Permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels.
- Point 1 de la Charte pour l'EAC « L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université ».
- Point 3 de la Charte pour l'EAC « L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art ».
- Point 4 de la Charte pour l'EAC « L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art ».
- Point 6 de la Charte pour l'EAC « L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain ».

CYCLE 4

Français :

- Comprendre et s'exprimer à l'oral.
- Lire.
- Ecrire.

Langues vivantes :

- Ecouter et comprendre.
- Lire.
- Découvrir les aspects culturels d'une langue vivante étrangère ou régionale.

Histoire des Arts :

- Rendre compte de la visite d'un lieu de conservation ou de diffusion artistique ou de la rencontre avec un métier du patrimoine.

Enseignement Moral et Civique :

- Respecter autrui.
- Construire une culture civique.

Histoire et Géographie :

Thème 2 3ème (Histoire) / Thème 2 4ème (Géographie) / Thème 3 3ème (Géographie)

- Se repérer dans le temps : construire des repères historiques.
- Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques.
- Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués.
- S'informer dans le monde du numérique.
- Analyser et comprendre un document.
- Pratiquer différents langages en Histoire et en Géographie.
- Coopérer et mutualiser.

Lycée Professionnel

Nous précisons ici que seuls les liens avec les programmes des matières dites « générales » ont été listés. En effet, il nous est impossible de référencer toutes les possibilités qu'offre la multiplicité des formations professionnelles de l'Education Nationale. Cependant, une mise en avant de certains aspects des programmes professionnels est possible pendant les ateliers si les responsables de groupes en ont discuté avec le médiateur culturel à l'avance.

CAP

Enseignement Moral et Civique :

- Mettre à distance son opinion personnelle pour construire son jugement.
- Effectuer une recherche documentaire en faisant preuve d'esprit critique.
- S'impliquer dans un travail et coopérer.
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.
- Être citoyen.

Langues Vivantes :

- Une pédagogie différenciée et collaborative.

Français :

- S'informer, informer, communiquer.



Histoire - Géographie :

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux.
- S'appropriier les démarches géographiques et historiques.
- La France de la Révolution Française à la Vème République : l'affirmation démocratique.

Seconde Professionnelle

Arts appliqués et cultures artistiques :

- Ouverture artistique, culturelle et civique.

Langues vivantes :

- Une pédagogie différenciée et collaborative.
- L'utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne.

Français :

- S'informer, informer, les circuits de l'information.

Histoire - Géographie :

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux.
- S'appropriier les démarches géographiques et historiques.
- Une circulation croissante et diverse des personnes à l'échelle mondiale.

Première Professionnelle

Arts appliqués et cultures artistiques :

- Ouverture artistique, culturelle et civique.

Enseignement Moral et Civique :

- Préserver la paix et protéger des valeurs communes : défense et sécurité en France et en Europe.

Langues vivantes :

- Une pédagogie différenciée et collaborative.
- L'utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne.

Histoire - Géographie :

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux.
- S'appropriier les démarches géographiques et historiques.
- Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945).

Terminale Professionnelle

Langues vivantes :

- Une pédagogie différenciée et collaborative.
- L'utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne.

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Seconde Générale et Technologique

Enseignement moral et civique :

Des libertés pour la liberté.

Histoire - Géographie :

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux.
- S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique.
- Sociétés et environnement, des équilibres fragiles.
- Des mobilités généralisées.

Langues Vivantes :

- Ecouter visionner et comprendre.
- Traiter un texte ou un dossier documentaire.
- Faciliter la coopération.
- Mener un travail collectif.
- Etablir un espace pluriculturel.

Sciences Economiques et Sociales :

- Comment s'organise la vie politique ?

Première Générale

Spécialité LLCER :

- (Espagnol) Circulation des hommes et circulation des idées.

Langues vivantes :

- Identités et échanges.
- Citoyenneté et mondes virtuels.
- Diversité et inclusion.
- Territoire et mémoire.

Histoire - Géographie :

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux.
- S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique.
- Nations empires, nationalités.

HGGSP :

- Comprendre un régime politique : la démocratie.
- Etudier les divisions politiques du monde : les frontières.

Première Technologique

Langues vivantes :

- Identités et échanges.
- Citoyenneté et mondes virtuels.
- Diversité et inclusion.
- Territoire et mémoire.

Histoire - Géographie :

- Comprendre un régime politique : la démocratie.
- Etudier les divisions politiques du monde: les frontières.



Terminale Générale

Spécialité LLCER :

- (Allemand) Voyages : circulation des hommes et des idées.
- (Anglais) Voyages, territoires, frontières.

Enseignement Moral et Civique :

- Fondements et expériences de la démocratie.
- Repenser et faire vivre la démocratie.

Langues vivantes :

- Identités et échanges.
- Citoyenneté et mondes virtuels.
- Diversité et inclusion.
- Territoire et mémoire.

Histoire - Géographie :

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux.
- S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique.
- Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre Mondiale (1929-1945).
- La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (1945- début des années 1970).

Humanités, littérature, philosophie :

- L'Humanité en question.

Sciences économiques et sociales :

- Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?
- Quelles sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

Terminale Technologique

Enseignement Moral et Civique :

- Fondements et expériences de la démocratie.
- Repenser et faire vivre la démocratie.

Langues vivantes :

- Identités et échanges.
- Citoyenneté et mondes virtuels.
- Diversité et inclusion.
- Territoire et mémoire.

Histoire - Géographie :

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux.
- S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique.
- Totalitarismes et Seconde Guerre Mondiale.
- Du monde bipolaire au monde multipolaire.



ÉTUDES SUPÉRIEURES

L'Education Artistique et Culturelle, c'est aussi pendant les études supérieures. En effet, selon le Code de l'Education article L.123-6, toutes les universités sont tenues d'assurer une mission de facilitation d'accès à la culture qu'elles gèrent elles-mêmes.

L'accès à la vie culturelle et artistique au sein des Etudes Supérieures est également garantie par la Convention « Université, lieu de Culture » par les ministères de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ainsi que de la Conférence des présidents d'universités en 2013. Elle étend les propositions faites dans l'Education Nationale afin d'assurer une continuité dans les apports culturels des étudiants. Elle assure notamment un soutien de la création, de la diffusion et de renforcer les liens entre les universités et leur environnement culturel. Elle permet aussi de réduire les inégalités socio-culturelles entre les étudiants.

Le programme pédagogique de la Maison Jean Monnet s'adresse particulièrement aux filières des Sciences Humaines mais peut convenir à tous les étudiants (nationaux et internationaux) dans une dimension de formation à la citoyenneté européenne.